

# AIX la dernière île



**Depuis l'ouverture du pont de l'île de Ré, en 1988, Aix est la seule île véritable du littoral charentais. Pour y accéder, le seul moyen reste le bac, une vingtaine de minutes de traversée, depuis l'embarcadère de la pointe de la Fumée, à Fouras, jusqu'au port de la Rade**

Par Jean Roquecave Photos Claude Pauquet

**E**n été, les rotations quasi incessantes de deux navires suffisent à peine à la noria des «touristes à la journée», jusqu'à 4 000 certains jours, qui s'ajoutent aux 2 500 vacanciers en séjour plus ou moins long sur l'île d'Aix. Hors saison, le bac est surtout un bateau de travailleurs. Tous les matins, il achemine vingt à vingt-cinq ouvriers du bâtiment, en même temps que le ravitaillement, les journaux, et l'institutrice de la classe unique où sont scolarisés une douzaine d'enfants.

«Nous importons nos travailleurs, souligne le maire de l'île, Jean-Claude Flamant. Les travaux de restauration et de défense des côtes nécessai-

*res pour panser les plaies de la tempête de décembre 1999 mobilisent au moins deux entreprises pratiquement toute l'année. Même en temps ordinaire, il y aurait suffisamment de travail pour qu'une entreprise s'installe ici. Mais nous sommes atteints du mal dont souffrent souvent les îles, la pauvreté en «matériel humain», en nombre comme en compétence.»* L'île d'Aix compte aujourd'hui 186 habitants et 105 foyers permanents pour 340 résidences secondaires. Curieusement, 224 électeurs y sont inscrits sur les listes électorales. «Mais Aix n'est pas la Corse, sourit le maire. Ici, il n'y a pas d'électeurs fantômes, mais simplement des résidents secondaires qui connaissent davantage le petit village où ils passent leurs vacances que la grande ville anonyme où ils vivent. C'est d'ailleurs un phénomène assez fréquent dans les très petites communes.»

Des siècles durant, Aix, île fortifiée qui protégeait les abords du port militaire de Rochefort, a vécu au rythme des activités militaires. Au XIX<sup>e</sup> siècle, sa garnison a compté jusqu'à 800 hommes. «Aix est une terre de passage, dit Jean-Claude Flamant. Les soldats venaient et repartaient, et on ne trouve guère aujourd'hui de famille ayant des racines sur l'île qui remontent à plus d'un siècle. Ce qui explique peut-être qu'on ne trouve pas ici ce sentiment d'appartenance à une communauté soudée qui existe dans les îles bretonnes.»



Le tourisme est évidemment la première activité économique de l'île. Hors saison, on y compte une quarantaine d'emplois permanents, entre les deux ostréiculteurs, les quelques commerces qui restent ouverts toute l'année, le médecin, l'institutrice, les employés de la mairie et ceux de la Poste. De juin à septembre, l'activité devient intense.

#### **TOURISME HAUT DE GAMME**

«*En saison, le tourisme crée plus de 200 emplois*», affirme Michel Jean, premier adjoint au maire, qui exploite le Café de l'Océan, le restaurant Les Paillottes. Il est également ostréiculteur. «*En été, j'emploie plus de quarante personnes. Nous sommes très convoités, beaucoup de gens de l'extérieur sont persuadés que pour le commerce, l'île d'Aix est un Eldorado.*»

Comme partout, les pratiques touristiques évoluent sur l'île. La durée des séjours diminue et la saison s'allonge. «*Du temps de mes grands-parents, la saison durait trois mois, aujourd'hui elle dure six mois, d'avril à octobre*, note Michel Jean. *Et de plus en plus de commerçants font l'effort de rester ouverts toute l'année car, même en janvier ou en février, il y a du passage. Bien sûr, ce n'est plus du tourisme de masse, mais des retraités, ou des jeunes couples avec des enfants qui viennent ici parce que c'est un très bel endroit.*» Symbole de cette évolution, le village de vacan-

ces VVF du fort de la Rade, fermé depuis quelque temps, vient de rouvrir, sous l'enseigne Maeva, qui cible une clientèle plus haut de gamme. Dix millions de francs de travaux ont été engagés pour réaliser une structure plus luxueuse, qui sera ouverte toute l'année. «*Les touristes recherchent de moins en moins l'aventure, ils ont davantage d'exigences en matière de confort et veulent retrouver leur environnement quotidien sur leur lieu de vacances*, dit le maire. *D'autant qu'aujourd'hui une semaine dans un hôtel 4 étoiles en Tunisie revient moins cher qu'une semaine sur l'île d'Aix. Maeva va sans doute nous demander de construire une piscine, à quelques dizaines de mètres de la mer, et nous le ferons.*»

Pour prolonger la saison, l'île tente aussi de développer des activités autour du patrimoine bâti et naturel. Le musée Napoléon accueille chaque année 30 000 visiteurs, et la commune envisage d'acheter l'ancien sémaphore à la Marine nationale pour y aménager un ensemble culturel avec la salle des fêtes qui le jouxte. Aix s'inscrit aussi dans un projet départemental de mise en réseau de l'ensemble des fortifications du littoral. Mais l'insularité impose des contraintes. Ainsi le fort Liedot, qui appartient au Conservatoire du littoral, pourrait être un espace d'expositions et de spectacles : il est vide et en très bon état. «*Chaque fois qu'on pense en termes d'équipement ici,*

confie Jean-Claude Flamant, *il faut penser rentabilité. Non tant une rentabilité financière qu'une rentabilité en termes de public potentiel : après une soirée, que faire des spectateurs alors que le dernier bateau est parti ?*»

Loin du tout-tourisme, il existe aussi des pistes de développement d'activités agricoles. Une entreprise de La Rochelle, Lea Vital, qui commercialise des compléments alimentaires, est intéressée par la mise en place de culture de plantes aromatiques et médicinales sur l'île. Le climat convient bien, l'image de marque est forte, et les terrains sont disponibles. Le retour de la vigne, qui occupait 45 hectares au début du xx<sup>e</sup> siècle – il fallait bien abreuver la garnison – est également

**Avant et après la tempête sur l'île d'Aix : septembre 1998 septembre 2000 à 13 heures.**



envisagé. Les 33 ares actuels produisent deux à trois mille bouteilles chaque année, qui sont consommées sur place. L'encépagement de 3 hectares permettrait, en multipliant la production par dix, de faire passer le vin de l'île d'Aix du stade de la curiosité à une véritable commercialisation en dehors de l'île.

Tous ces projets sont pour l'instant en filigrane. Car ils se heurtent aux impératifs de la protection du site. L'île d'Aix est sans doute un des sites les mieux protégés de France. Toute la batterie des textes s'y applique : la loi de 1913 sur les monuments historiques, la loi de 1930 sur les sites classés, la protection des zones sensibles, des zones boisées, la loi littorale. Et la direction de l'Environnement et l'architecte des Bâtiments de France s'opposent à la construction des bâtiments agricoles, chais et hangars de séchage, qui sont pourtant indispensables. «*Nous sommes tous d'accord pour qu'on ne fasse pas n'importe quoi ici, mais les services de l'Etat ont une interprétation trop stricte de la réglementation en matière de protection, et inadaptée au territoire, regrette le maire. La meilleure protection du site, nous pensons que c'est d'abord ses habitants, une population dense et active. C'est une contradiction, on veut que l'île reste vivante et on nous empêche d'y développer autre chose que le tourisme. Ça va parfois jusqu'à l'absurde. Nous aurions*

## Les îles, de Ré aux Galapagos

Du 2 mai au 28 octobre 2001 à Poitiers, l'Espace Mendès France présente l'exposition sur les îles conçue par le Muséum national d'histoire naturelle. Deux conférences sont prévues : «*Des îles de l'Atlantique aux archipels polynésiens : fantasmes et paysages*», par Robert Cuq, président des Amis de l'île de Ré, et Alain Quella-Villéger, historien, directeur des *Cahiers de l'exotisme*, le 10 mai à 20h30. «*Les îles de l'Ouest français : sociétés traditionnelles et représentations*», par Dominique Guillemet, maître de conférences d'histoire à l'Université de Poitiers, le 22 mai à 20h30. Tél. 05 49 50 33 08

*besoin de toilettes publiques, mais l'architecte des Bâtiments de France n'est pas d'accord. C'est pourtant du bon sens, qu'est-ce qui défigure le plus l'île, les toilettes publiques ou les déjections de 4 000 personnes dans la nature ?*»

### UNE ÎLE, ÇA SE MÉRITE

L'île d'Aix est un concentré de paysages où, sur moins de 129 hectares, la moitié d'une ferme de la Beauce, on trouve un marais, des plages, une côte rocheuse, la forêt et des terrains agricoles, avec un plan d'eau où trône le Fort Boyard, qui fait d'ailleurs partie du territoire communal, et dont l'utilisation télévisée permet à l'île d'encaisser chaque année 250 000 F de taxes professionnelles. «*C'est un privilège d'habiter ici, dit Michel Jean, même si ce n'est pas toujours facile à gérer. Ainsi, la circulation des vélos tout-terrain devient un réel problème. En été il y en a des centaines qui dégradent les sols, et nous serons obligés de prendre des mesures. Pas pour le plaisir d'interdire, mais pour garder une île authentique.*» «*C'est un milieu petit fragile, sensible, insiste le maire, mais qu'on a choisi. Même si parfois la vie y est plus difficile que «de l'autre côté», dès qu'il y a un rayon de soleil c'est formidable. Pour jouir pleinement de tout ce qu'elle vous apporte, il y a de la peine, il faut payer de son temps. L'île d'Aix, ça se mérite.*» ■